

CERTIFICAT "GESTION PATRIMONIALE ET PLACE DE L'AIDANT"



OBJECTIF

Plus de 8 millions d'individus assistent au quotidien un malade, une personne en situation de handicap ou un senior dépendant.

Une charge source de fatigue et de stress.

La formation propose de :

- Connaître les formes de gestion de la personne vulnérable
- Situer l'aidant dans la relation à la personne vulnérable
- Aborder la gestion patrimoniale de la personne vulnérable
- Présenter les dispositifs de soutiens existants

PUBLIC

- Les proches aidants en situation d'accompagnement
- Les professionnels qui encadrent, forment et apportent leur aide

ORGANISATION

Certificat qui intègre pratique et déontologie professionnelles. Durée de 44 heures en 4 sessions les vendredis (journée de 7H) et samedis matins (4H) sur Amiens. 8 inscrits minimum sont requis pour démarrer le certificat.

COUT

Se référer à la fiche tarifs.

CONTACT

Formation continue

Flavie HERBETTE-ENGELS
Tél. : 03 22 82 68 70
flavie.herbette@u-picardie.fr

Agnès TORSY
Tél. : 03 22 82 68 71
agnes.torsy@u-picardie.fr



**● I : Vulnérabilité et protection juridique**

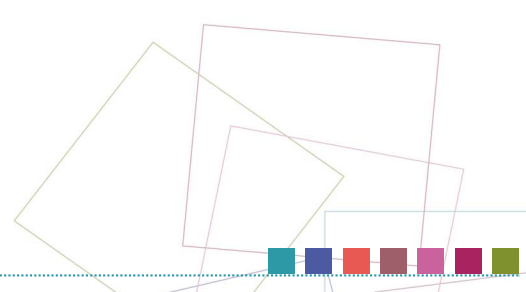
- - A qui s'applique la protection juridique ?
 - Personne juridique et vulnérabilité
 - Vulnérabilité et discriminations
- - Quels sont les principes de protection des personnes vulnérables ?
 - Les différents régimes et les procédures afférentes
 - Les contours de l'intervention proche aidant-professionnels
 - Les limites et responsabilités

● II : Place du proche aidant dans la gestion patrimoniale de la personne vulnérable

- - Quelle gestion quotidienne ?
 - Le budget de la personne protégée
 - Les aides sociales et assurances
 - Les contentieux
- - Quelle gestion patrimoniale ?
- - Comment sécuriser la transmission du patrimoine familial ?

● III : Place et soutien du proche aidant

- - Quelle est la place du proche aidant :
 - Dans l'accompagnement et les outils à mettre en place ?
 - Dans la relation personne vulnérable-corps médical implication ou pas dans les soins prodigés, restauration des émotions
- - Quels dispositifs de soutien proposer en réponse aux situations de conflits ?
 - Accompagnement à destination du proche aidant
 - Communication non violente et posture assertive
 - Echanges de pratiques et analyse



Après lecture de cette fiche formation, présentant, les conditions d'accès, le programme et les contacts institutionnels, vous souhaitez :

- [Déposer une demande d'informations complémentaires sur cette formation](#)
- [Saisir un dossier administratif Formation Continue et Candidater \(DAEU, DU, ...\)](#)

En préalable à la saisie de ce dossier (qui ne prend que quelques minutes), munissez-vous prioritairement d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivations au format numérique.

Il ne s'agit que d'une procédure de dépôt de dossier, sans engagement.

ATTENTION : pour certaines formations, cette candidature au titre de la formation continue ne dispense pas de la candidature pédagogique auprès de la composante gérant la formation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement et nous vous assurons une réponse dans les plus brefs délais.

Université de Picardie Jules Verne
Service Formation Continue Universitaire

10 rue Frédéric Petit

CS 44808

80048 Amiens Cedex 1(France)

Tél. : +33 (0)3 22 80 81 39

Fax : +33 (0)3 22 80 84 11

sfcu@u-picardie.fr

www.sfcu.u-picardie.fr